



ÉCOLE MATERNELLE ANNE FRANK
FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION 2018-2019
RESTAURATION SCOLAIRE/ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

À REMPLIR LISIBLEMENT ET EN MAJUSCULES D'IMPRIMERIE, MERCI

!!! Toute fiche d'inscription incomplète ou non remise dans les délais fixés ne sera pas prise en considération.

CLASSE 2018-2019 : ENSEIGNANT :

ÉLÈVE

NOM : PRÉNOM :

Sexe : M F Né(e) le :

Adresse :

Code postal : Commune :

FAMILLE OU PERSONNE(S) AYANT LA RESPONSABILITÉ DE L'ENFANT

Nom de la famille (**celui qui apparaîtra sur la facture**) :

Adresse de la famille (**à laquelle la facture sera adressée**) :

Code Postal : Commune :

Situation familiale (marié, divorcé, pacsé, célibataire.....) :

CAF : N° Allocataire (sur lequel est rattaché l'enfant) : Quotient Familial :

N° autres régimes (MSA.....) :

MÈRE / PAYEUR : oui non

Nom :

Prénom :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Code Postal :

Ville :

Tél Domicile :

Profession :

Tél Travail :

Tél Portable :

Courriel :

PÈRE / PAYEUR : oui non

Nom :

Prénom :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Code Postal :

Ville :

Tél Domicile :

Profession :

Tél Travail :

Tél Portable :

Courriel :

RESTAURANT SCOLAIRE (2,00 € le repas – 2,30 € pour les élèves domiciliés hors Langon)

Je souhaite inscrire mon enfant au restaurant scolaire : OUI NON

Inscription régulière. Dans ce cas, je coche **obligatoirement** le(s) jour(s) de la semaine choisi(s).

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

Inscription ponctuelle. Sollicitée pour mon enfant non inscrit à la restauration scolaire (au moins 7 jours avant la date effective).

Du..... Au.....

Du..... Au.....

Du..... Au.....

Inscription exceptionnelle (limitée à 1 ou 2 repas par mois). Sollicitée pour le jour J, impérativement avant 9h00.

Le

Demande de repas SANS PORC : OUI NON

Demande de repas SANS VIANDE : OUI NON

AUTORISATION PHOTO

ACCEPTÉ QUE NOTRE ENFANT SOIT PHOTOGRAPHIÉ OU FILMÉ PENDANT LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES.

N'ACCEPTÉ PAS QUE NOTRE ENFANT SOIT PHOTOGRAPHIÉ OU FILMÉ PENDANT LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES.

Mon enfant utilise les transports scolaires du SISS : OUI NON

Nombre d'enfant(s) scolarisé(s) à l'école élémentaire A. de St-Exupéry :

PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER L'ENFANT (autres que les parents)

Les personnes autorisées doivent se munir d'une pièce d'identité.

Nom/Prénom : Lien avec l'enfant : Tél :

Nom/Prénom : Lien avec l'enfant : Tél :

Nom/Prénom : Lien avec l'enfant : Tél :

Le départ de l'enfant doit toujours être signalé au personnel municipal responsable des garderies.

Prévenir au plus tard le jour J impérativement avant 9h00 des absences et/ou des présences des enfants aux garderies payantes et/ou au restaurant scolaire au 06.08.35.12.67 ou par le biais du Portail Famille. Dans le cas contraire, le tarif majoré à 5,10 € euros sera appliqué.

Je soussigné(e).....

Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et **m'engage à informer le service des Affaires Scolaires de tout changement de situation en cours d'année scolaire.**

Fait à Langon, le..... Signature